Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 018-211802335-20261020-2026073-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de SAINT-SATUR

Délibération n°2026.073

L'an deux mil vingt-six, le vingt octobre, à dix-huit heures
le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-SATUR (Cher)
dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle du conseil, sous la présidence de M. Christian DELESGUES, Maire.

Nombre de Conseillers

En exercice : 15
Présents : 12
Procurations : 3
Votants : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 octobre 2026

Étaient présents : CARMELLINO-DIBON Bruno, CARMELLINO-DIBON Claire, CHAPUIS Philippe, COQUERY Liliane, DELESGUES Christian, FLEURIET Lynda, FOURNIER Ophélie, GUILLIER Vincent, JALBY Jean-Paul, LAPORTE Alexandre, MAZOUZ Josiane, THOMAS Corine.

Objet :
Demande de subvention – aménagements de la bibliothèque municipale

Absents avec procuration :
Mme GANA Dominique avait donné procuration à Mme COQUERY Liliane ;
M. NOËL Patrick avait donné procuration à M. DELESGUES Christian ;
M. PETIT Jean-Pierre avait donné procuration à Mme FLEURIET Lyda

Absent excusé : /

Absent non excusé : /

Secrétaire : M. CARMELLINO-DIBON Bruno

Vu :
- le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu :
- le Code Général des Collectivités Territoriales ;

La bibliothèque, nouvellement reprise par la commune depuis le 1er janvier 2026, souhaite réaménager ses espaces afin de les adapter davantage aux nouveaux usages de la lecture publique.
L'objectif est de remettre au cœur du centre-bourg un véritable lieu de convivialité et d'échanges, une bibliothèque 3.0, ouverte à tous les publics, et modulable. Cette réorganisation permettra de proposer des espaces adaptés aux différents publics (jeunes enfants, scolaires, adolescents, adultes et seniors), favorisant aussi bien la lecture que le travail, les rencontres et les animations culturelles et sociales. Ce nouvel aménagement permettra de

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 018-211802335-20261020-2026073-DE

développer plus facilement des animations (heures du conte, ateliers, rencontres, expositions...) en proposant des espaces plus adaptés et modulables.
Nous souhaitons également créer un espace numérique, avec un ordinateur et un bureau mis à disposition des usagers, afin de faciliter l'accès aux démarches en ligne, aux outils numériques, mais aussi à la consultation de documents et de ressources en ligne.
Enfin, une nouvelle enseigne sera installée afin d'identifier clairement la bibliothèque et de renforcer sa visibilité au sein du centre-bourg. Aujourd'hui, méconnue et mal identifiée, la visibilité de cet équipement semble indispensable à sa réussite et à sa fréquentation.

À travers ce projet, la commune souhaite faire perdurer l'activité bibliothèque, mais pas uniquement. La commune souhaite lui donner une dimension plus large de manière à ce que la bibliothèque devienne un équipement culturel de proximité, attractif, modulable et accessible à tous. Ainsi, ce projet répond aux nouveaux usages de la lecture publique et contribue à la revitalisation du centre-bourg.

Les travaux consisteront en l'acquisition de mobilier :

- matériel du type étagères sur roulettes,
- présentoirs à nouveautés,
- mobiliers adaptés au public jeunesse,
- mobiliers type fauteuils, poufs, chauffeuses, galettes pour les enfants, adolescents et adultes permettant de se poser,
- bureau permettant d'installer un espace numérique accessible aux usagers,
- acquisition et pose d'une enseigne, permettant d'identifier le lieu.

Les travaux sont à débuter au 1er Décembre 2026.
Ce projet s'inscrit en plusieurs phases d'acquisition, entre le 1er décembre 2026 et le 31 décembre 2028.

Le coût de l'opération est estimé à 12 291,64 € TTC

Le Plan de financement envisagé de l'opération est le suivant :

Financeur	Taux de subvention	Montant
Région Centre Val de Loire (CRST)	30 %	3 687,50 €
Commune	70 %	8 604,14 €

Après en avoir délibéré,
Avec une voix CONTRE (Mme FLEURIET) et 14 voix POUR,
Le Conseil Municipal,

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 018-211802335-20261020-2026073-DE

ARRETE les modalités de financement de la réalisation des travaux d'aménagement des locaux de la bibliothèque municipale telles que présentées ci-dessus ;
AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter la subvention auprès de la Région Centre Val de Loire au titre du CRST.

Le Secrétaire, M. CARMELLINO-DIBON Bruno

Et ont signé les Membres Présents
Pour extrait conforme,
à Saint-Satur, le 21 octobre 2026
Le Maire, Christian DELESGUES

MAIRIE DE SAINT-SATUR
18300

Certifié exécutoire
Compte tenu de la
Transmission en Préfecture
et de la publication en ligne
le 23 octobre 2026

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 018-211802335-20261020-2026073-DE